

TOURNOI PROVINCIAL M15-JUNIOR MIRABEL 2025



Réglementation 2025

M15 AA – BB – A – B - C

Junior B - C – D

Du lundi 3 au dimanche 16 novembre 2025



Tournoi provincial M15-Junior de Mirabel 2025

1. Sanction et reconnaissance

- 1.1 Le tournoi est sanctionné et reconnu par Hockey Québec ainsi que par Hockey Canada.
- 1.2 Le tournoi adoptera tous les règlements administratifs de Hockey Québec, édition 2025-2026.

2. Déroulement du tournoi

- 2.1 Le tournoi sera disputé du lundi 3 au dimanche 16 novembre 2025, inclusivement.
- 2.2 Les joutes seront disputées sur les 4 patinoires Mirabelloises ainsi qu'une patinoire située dans une municipalité limitrophe :
 - Aréna du complexe Jean-Laurin (8515 rue Saint-Jacques, Mirabel)
 - Aréna du complexe Val d'Espoir – Amphithéâtre Jean Bouchard glace #1 & – glace #2 (17750 rue du Val d'Espoir, Mirabel)
 - Aréna Saint-Canut - (15005 chemin Dupuis, Mirabel)
 - Aréna Kevin-Lowe/Pierre Pagé de Lachute (180 rue Hamford, Lachute)

3. Inscription et enregistrement

- 3.1 Seules les équipes qui seront affiliés à Hockey Québec pourront participer au tournoi étant donné son titre provincial.
- 3.2 Pour s'inscrire au tournoi, chaque équipe devra remplir le formulaire d'inscription et envoyer un chèque ou un virement bancaire du montant de 970\$ pour les équipes Junior et M15, en suivant les instructions inscrites sur la seconde page du formulaire d'inscription.
- 3.3 Advenant qu'une équipe se retirerait du tournoi une fois son acceptation effectuée et son chèque encaissé, aucun remboursement ne sera effectué à cette dite équipe. Il est de la responsabilité de l'équipe d'assurée une représentativité lors du tournoi. Elle peut déléguer une autre équipe pour la remplacer dans l'éventualité où elle devait se désister. Cependant, elle devra le signifier 24 heures avant le début du match de son premier match du tournoi. Une équipe qui ne se présente pas au tournoi, sans raison valable, tout en ayant payé les frais et n'ayant pas avisé le comité organisateur, se verra référer à



Tournoi provincial M15-Junior de Mirabel 2025

l'instance disciplinaire appropriée. De plus, l'article 15 (amende de 1 000 \$) des présents règlements sera applicable.

4. Acceptation des équipes

- 4.1 Les équipes seront avisées de leur acceptation ou de leur refus dans un délai de 5 jours suivants l'envoi du formulaire d'inscription. La réception du chèque confirme la place de l'équipe au tournoi. Un accusé réception du chèque provenant du coordonnateur du tournoi vous confirmera votre place.
- 4.2 Lorsque votre formulaire d'inscription reçu par le coordonnateur, vous aurez 10 jours ouvrables pour faire parvenir votre chèque, autrement, votre équipe sera remplacée. Pour toutes informations concernant les inscriptions, veuillez communiquer avec le coordonnateur (voir coordonnées sur le formulaire d'inscription).

5. Frais d'admission

- 5.1 Lors du tournoi 2025, aucun frais d'admission ne seront perçus à l'entrée. Ces derniers ont été défrayés dans l'inscription des équipes.
- 5.2 Uniquement les membres pourront circuler dans les aires réservées aux joueurs et aux entraîneurs. Ils devront fournir leur présence aux préposés du couloir des joueurs qui leur fournira une estampe qui leur donnera accès au couloir des chambres des joueurs. Aucun parent, spectateur ou conjointe/blonde de joueurs qui ne figurent pas sur le formulaire d'enregistrement de l'équipe ne seront permises dans le couloir des chambres de joueurs, et ce, même après la finale d'une catégorie étant donné le nombre élevé de joutes présentées.

6. Arrivée des équipes

- 6.1 Toutes les équipes qui participeront au tournoi devront arrivées au moins 90 minutes avant le début de leur première joute afin de faciliter l'enregistrement de l'équipe. Les équipes disputant la première partie de la journée et qui en seront à leur premier match peuvent arriver 60 minutes avant le premier match. Pour toutes les autres joutes du tournoi, les équipes devront au plus tard se présenter 60 minutes avant le début de leur joute.
- 6.2 L'hébergement dans la région est assumé par l'équipe. Des blocs de chambre d'hôtels sont disponibles dans les hôtels environnants. Le coordonnateur et le responsable de l'hébergement seront en mesure d'orienter les équipes au besoin.



Tournoi provincial M15-Junior de Mirabel 2025

7. Responsabilité

- 7.1** Le comité organisateur du tournoi ainsi que l'association du hockey mineur de Mirabel se dégage de toutes responsabilités face à la perte d'équipement, de quelques vols que ce soit et d'accident qui pourrait avoir lieu durant le tournoi. Également, toutes les équipes sont responsables d'assumer tous les dommages ou abus qui pourraient être effectués par les membres de l'équipe à l'édifice, aux meubles ou aux accessoires qui appartiennent aux édifices de la ville de Mirabel et de Lachute. Une équipe qui causerait des dommages importants, sera référé au comité de discipline du tournoi. Dans le cas où l'équipe fautive refuserait d'assumer les frais associés aux dommages, il sera de la responsabilité de l'AHM de qui elle relève.
- 7.2** Advenant le transport d'un joueur par ambulance, les frais d'ambulances devront être pris en charge par le joueur ou l'organisation en cause. L'équipe ou le joueur devront eux-mêmes faire suite aux réclamations, s'il y a lieu.
- 7.2.1** Advenant que le gardien de but d'une équipe devait quitter la rencontre et qu'aucun autre gardien de but en uniforme ne pourrait le remplacer, un délai de 15 minutes inscrit au tableau indicateur sera accordé à l'équipe pour habiller un joueur de l'équipe en gardien de but.
- 7.3** En cas d'indiscipline, d'abus verbal ou d'autres actes inacceptables, de la part d'un entraîneur, un joueur, un spectateur ou tout autre membre d'une équipe ou visiteur du tournoi envers un bénévole du tournoi, un officiel sur la patinoire, le marqueur-chronométrateur ou un joueur étant impliqué dans le tournoi, l'organisation pourra prendre les mesures nécessaires allant d'un simple avertissement à une expulsion du tournoi. La décision prise par le tournoi dans le ce cas est finale et sans appel.

8. Nombre de joueurs et entraîneurs

- 8.1** Pour débiter la rencontre, le nombre minimum de joueurs pour disputer une joute du tournoi est de 10 joueurs et un gardien de but dans la catégorie Junior B et M15 BB & AA. Quant aux catégories simple lettre (M15 A, B et C & Junior C & D), le nombre minimal de joueurs sera de 6 joueurs et un gardien (HQ 7.8).
- 8.1.1** Advenant que le nombre de joueurs est insuffisant pour débiter le match, un délai de 15 minutes, inscrit au tableau indicateur sera accordé à l'équipe en cause pour atteindre le minimum prescrit. Dans l'éventualité où l'équipe qui n'avait pas assez de joueurs, réussi à avoir un alignement conforme à l'intérieur du délai de 15 minutes, une punition mineure de banc de 2 minutes pour avoir retardé la partie sera applicable (A92).
- 8.2** Le nombre d'entraîneur maximum pouvant se retrouver derrière le banc est de 5 comme précisé dans le livre des règlements administratifs 2025-2026 de Hockey Québec et aux



Tournoi provincial M15-Junior de Mirabel 2025

règles de jeux de Hockey Canada. De plus, ces dits accompagnateurs devront avoir les qualifications requises et devront tous être inscrits sur le formulaire d'enregistrements des membres de l'équipe. Les entraîneurs devront avoir les qualifications requises tels que prescrits par Hockey Québec (voir règlement 3.2) Il est à noter qu'un préposé santé-sécurité accrédité par Hockey Québec doit être présent lors de chacune des joutes du tournoi de chacune des équipes.

- 8.3** Les joueurs qui auront été précédemment suspendu dans leur ligue ou qui aurait des matchs de suspension à purger devront les servir durant le tournoi. Après le tournoi, dans l'éventualité où des suspensions seraient à purger, ces dernières seront acheminées directement à la ligue dans laquelle l'équipe visée évolue.
- 8.4** Les joueurs suspendus **ne seront pas autorisés** dans la chambre des joueurs ainsi que dans les couloirs adjacents à ces chambres. Les fautifs seront référés au comité de discipline du tournoi.
- 8.5** Avant chaque partie, l'entraîneur-chef devra valider son alignement au bureau du registraire et signer son alignement.
- 8.6** L'entraîneur-chef visiteur devra signifier son alignement de départ au minimum 30 minutes avant le début de la partie au bureau du registraire. L'entraîneur-chef local devra ensuite signifier son alignement de départ au bureau du registraire, au minimum 20 minutes avant le début de la partie. L'entraîneur des équipes respectives signifiera ses cinq joueurs partant et son gardien de but partant en entourant le numéro des joueurs.
- 8.6.1** Aucun changement d'alignement de départ ne sera permis. Le seul changement permis sera dans l'éventualité où un joueur partant subirait un bris d'équipement. L'équipe devra obtenir l'autorisation de l'officiel pour changer un joueur partant.
- 8.6.2** Dans le cas d'un mauvais alignement de départ présent au cercle de mise au jeu initial, l'équipe fautive se verra décernée une punition mineure pour mise au jeu illégale (A95).

9. Cartable d'équipe

- 9.1** Pour l'édition 2025, la documentation suivante sera nécessaire avant le premier match.
- A. Le calendrier des joutes de la ligue.
- B. Le formulaire d'enregistrement des membres de la ligue **approuvé** par un registraire d'association et de ligue ou de la région. Pour le Junior, les joueurs devront s'assurer d'avoir en leur possession une carte d'identité en bonne et due forme (permis de conduire ou carte d'assurance-maladie) afin de pouvoir les identifier.
- C. Les cinq dernières feuilles de matchs.



Tournoi provincial M15-Junior de Mirabel 2025

Voir page suivante pour l'adresse d'expédition du cartable virtuel.

Une fois au registrariat ou idéalement quelques jours avant votre premier match, nous vous demandons de faire parvenir une copie électronique de votre formulaire d'enregistrement d'équipe par courriel à l'adresse courriel suivante : tournoim15junior@gmail.com

À cette même adresse courriel, vous devrez faire parvenir vos 5 dernières feuilles de pointage et le calendrier de votre ligue, avant le premier match de votre équipe. Si des suspensions doivent être purgées, nous vous demandons de nous le spécifier dans votre envoi électronique.

10. Déroulement du tournoi

- 10.1** Chaque équipe est assurée de disputer un minimum de 3 joutes sous la formule d'un tournoi à la ronde communément appelé "Round Robin". Une victoire en temps régulier vaudra deux (2) points, une partie nulle sera comptabilisé comme un (1) point au classement alors qu'une défaite ne vaudra aucun (0) point au cumulatif. Pour la catégorie Junior AA, veuillez vous référer
- 10.2** Le tournoi regroupera 180 équipes réparti en 18 équipes de catégorie junior B, 40 équipes de junior C, 42 équipes de junior D, 13 équipes de M15 BB, 9 équipes M15 AA, 22 équipes M15 A et 24 équipes M15 B et 12 équipes de M15 C.
- 10.3** Il est à noter que la formule du point franc-jeu s'appliquera tout au long du tournoi. Dans la catégorie junior la limite est de vingt-deux (22) minutes pour obtenir son point franc-jeu. Pour la catégorie M15, la limite est de seize (16) minutes pour obtenir son point franc-jeu



Tournoi provincial M15-Junior de Mirabel 2025

10.4 Junior B

Il y a 18 équipes junior B qui participent au tournoi.

10.4.1 Format du tournoi:

Les équipes Junior B disputeront un tournoi de type triple élimination – (format Coupe Chevrolet). Une équipe qui subira la défaite à compter de sa troisième partie sera automatiquement éliminé du tournoi.

Lors de la ronde préliminaire, le local et le visiteur seront coordonnées de la manière dont ils sont disposés sur l'organigramme des parties.

Lors des parties subséquentes, lorsqu'un perdant affrontera un gagnant, le gagnant sera l'équipe local.

Lorsqu'un perdant affrontera un perdant ou lorsqu'un gagnant affrontera un autre gagnant, l'équipe ayant le meilleur différentiel de buts pour par rapport aux buts contre, sera l'équipe local.

10.4.2 Prolongation – ronde préliminaire :

Toutes les parties Junior B sont à finir et nécessite un gagnant. Lors des parties de la ronde préliminaire, la réglementation de surtemps sera en équilibre avec le règlement 9.6.1 B, soit une période de prolongation d'une durée de **5 minutes** à alignement de 3 contre 3. Le premier but mettra fin à la rencontre. Si l'une des deux équipes n'obtient pas son point franc-jeu à la fin de la 3^e période, l'équipe adverse bénéficiera d'un avantage numérique à 4 contre 3 pour les 2 premières minutes de la période de prolongation. Si les 2 équipes perdent leur point franc-jeu, la prolongation se jouera à 3 contre 3. Si aucun but n'est inscrit suite à ces 5 minutes de prolongation, il y aura une fusillade afin de déterminer un vainqueur (HQ 9.6.2.)

10.4.3 Prolongation – ronde demi-finale & finale :

Toutes les parties Junior B sont à finir et nécessite un gagnant. Lors des parties de la ronde préliminaire, la réglementation de surtemps sera en équilibre avec le règlement HQ 9.6.1 D, soit une période de prolongation d'une durée de **10 minutes** à alignement de 3 contre 3. Le premier but mettra fin à la rencontre. Si l'une des deux équipes n'obtient pas son point franc-jeu à la fin de la 3^e période, l'équipe adverse bénéficiera d'un avantage numérique à 4 contre 3 pour les 5 premières minutes de la période de prolongation. Si les 2 équipes perdent leur point franc-jeu, la prolongation se jouera à 3 contre 3. Si aucun but n'est inscrit suite à ces 5 minutes de prolongation, il y aura une fusillade afin de déterminer un vainqueur (HQ 9.6.2.)



Tournoi provincial M15-Junior de Mirabel 2025

10.5 Junior C

10.5.1 Il y a 40 équipes Junior C qui participent au tournoi. Dans cette catégorie, il y aura 10 groupes.

10.5.2 **Ronde Préliminaire :**

Chacune des équipes jouent 3 matchs à l'intérieur de son groupe. Au terme du tournoi à la ronde, la 1^{ère} position de chaque groupe accèdera à la ronde éliminatoire vers la Coupe du Président. La Coupe Boston Pizza donnera accès à 4 équipes, soit les 4 meilleurs 2^e position parmi l'ensemble des groupes de la catégorie.

Championnat vers la Coupe du Président – JUNIOR C:

10.5.3 **Ronde Éliminatoire – Vers la coupe du président :**

Toutes les premières positions accèderont à la ronde éliminatoire vers la Coupe du Président, selon le calendrier pré-établi.

Lors des parties éliminatoires, l'équipe ayant eu la meilleure fiche lors des 3 premières parties sera l'équipe locale.

10.5.4 **Ronde Demi-finale**

Les gagnants de la ronde quart-de-finale se rencontreront en ronde demi-finale.

L'équipe la plus haute au classement des 3 premières parties de la ronde préliminaire est receveur.

10.5.5 **Ronde Finale**

Les 2 gagnants de la ronde demi-finale se rencontrent en finale selon l'horaire prédéterminé

L'équipe le plus haut au classement des 3 premiers matchs de la ronde préliminaire est receveur.

Voir page suivante pour les détails concernant la Coupe Boston Pizza



Tournoi provincial M15-Junior de Mirabel 2025

Championnat vers la Coupe Boston Pizza – JUNIOR C:

10.5.6 **Ronde Demi-finale**

Les équipes qui se qualifieront pour la Coupe Boston Pizza sont les suivantes : 1^{er} meilleur 2^e de tous les groupes, 2^e meilleur 2^e position de tous les groupes, 3^e meilleur 2^e position de tous les groupes et 4^e meilleur 2^e position de tous les groupes.

L'équipe la plus haute au classement des 3 premières parties de la ronde préliminaire est receveur.

10.5.7 **Ronde Finale**

Les 2 gagnants de la ronde demi-finale se rencontrent en finale selon l'horaire prédéterminé

L'équipe le plus haut au classement des 3 premiers matchs de la ronde préliminaire est receveur.



Tournoi provincial M15-Junior de Mirabel 2025

10.6 Junior D

10.6.1 Il y a 42 équipes Junior D qui participent au tournoi. Dans cette catégorie, il y aura 10 groupes.

10.6.2 **Ronde Préliminaire :**

Chacune des équipes jouent 3 matchs à l'intérieur de son groupe. Au terme du tournoi à la ronde, la 1^{ère} position de chaque groupe accèdera à la ronde éliminatoire vers la Coupe du Président. La Coupe Boston Pizza donnera accès à 4 équipes, soit les 4 meilleurs 2^e position parmi l'ensemble des groupes de la catégorie.

Championnat vers la Coupe du Président – JUNIOR D:

10.6.3 **Ronde Éliminatoire – Vers la coupe du président :**

Toutes les premières positions accèderont à la ronde éliminatoire vers la Coupe du Président, selon le calendrier pré-établi.

Lors des parties éliminatoires, l'équipe ayant eu la meilleure fiche lors des 3 premières parties sera l'équipe locale.

10.6.4 **Ronde Demi-finale**

Les gagnants de la ronde quart-de-finale se rencontreront en ronde demi-finale.

L'équipe la plus haute au classement des 3 premières parties de la ronde préliminaire est receveur.

10.6.5 **Ronde Finale**

Les 2 gagnants de la ronde demi-finale se rencontrent en finale selon l'horaire prédéterminé

L'équipe le plus haut au classement des 3 premiers matchs de la ronde préliminaire est receveur.

Voir page suivante pour les détails concernant la Coupe Boston Pizza



Tournoi provincial M15-Junior de Mirabel 2025

Championnat vers la Coupe Boston Pizza – JUNIOR D:

10.6.6 **Ronde Demi-finale**

Les équipes qui se qualifieront pour la Coupe Boston Pizza sont les suivantes : 1^{er} meilleur 2^e de tous les groupes, 2^e meilleur 2^e position de tous les groupes, 3^e meilleur 2^e position de tous les groupes et 4^e meilleur 2^e position de tous les groupes.

L'équipe la plus haute au classement des 3 premières parties de la ronde préliminaire est receveur.

10.6.7 **Ronde Finale**

Les 2 gagnants de la ronde demi-finale se rencontrent en finale selon l'horaire prédéterminé

L'équipe le plus haut au classement des 3 premiers matchs de la ronde préliminaire est receveur.



Tournoi provincial M15-Junior de Mirabel 2025

10.7 M15 AA

10.7.1 Il y a 9 équipes M15 AA qui participent au tournoi. Il y a une division.

10.7.2 **Ronde Préliminaire :**

Chacune des équipes jouent 2 parties à l'intérieur du groupe de 9 équipes.

10.7.3 **Ronde éliminatoire:**

Les positions 4 à 13 de la ronde préliminaire se disputeront la ronde éliminatoire. Les affrontements auront lieu comme spécifié au calendrier officiel des joutes de cette catégorie et du classement final du tournoi à la ronde des 2 premières parties.

9 ^e position de la ronde préliminaire vs 8 ^e position de la ronde préliminaire
--

L'équipe la plus haute au classement du tournoi à la ronde de la ronde préliminaire est receveur

10.7.4 **Ronde Quart de finale :**

Les positions 1 à 7 de la ronde préliminaire accéderont directement à la ronde quart-de-finale. Les affrontements auront lieu comme spécifié au calendrier officiel des joutes de cette catégorie. Le gagnant de la ronde éliminatoire participera à la ronde quart-de-finale et se joindront aux 7 premières positions ayant obtenus des laissez-passez.

L'équipe la plus haute au classement du tournoi à la ronde de la ronde préliminaire est receveur pour la ronde quart-de-finale.

10.7.5 **Ronde Demi-finale**

Les gagnants de la ronde quart-de-finale s'affrontent selon les affrontements prédéterminés au calendrier officiel.

L'équipe la plus haute au classement préliminaire est receveur.

10.7.6 **Ronde Finale**

Les 2 gagnants de la ronde demi-finale se rencontrent en finale selon l'horaire prédéterminé. L'équipe la plus haute au classement de la ronde préliminaire est receveur



Tournoi provincial M15-Junior de Mirabel 2025

10.8 M15 BB

10.8.1 Il y a 13 équipes M15 BB qui participent au tournoi. Il y a une division.

10.8.2 **Ronde Préliminaire :**

Chacune des équipes jouent 2 parties à l'intérieur du groupe de 13 équipes.

10.8.3 **Ronde éliminatoire:**

Les positions 4 à 13 de la ronde préliminaire se disputeront la ronde éliminatoire. Les affrontements auront lieu comme spécifié au calendrier officiel des joutes de cette catégorie et du classement final du tournoi à la ronde des 2 premières parties.

13 ^e position de la ronde préliminaire vs 4 ^e position de la ronde préliminaire
12 ^e position de la ronde préliminaire vs 5 ^e position de la ronde préliminaire
11 ^e position de la ronde préliminaire vs 6 ^e position de la ronde préliminaire
10 ^e position de la ronde préliminaire vs 7 ^e position de la ronde préliminaire
9 ^e position de la ronde préliminaire vs 8 ^e position de la ronde préliminaire

L'équipe la plus haute au classement du tournoi à la ronde de la ronde préliminaire est receveur

10.8.4 **Ronde Quart de finale :**

Les positions 1 à 3 de la ronde préliminaire accéderont directement à la ronde quart-de-finale. Les affrontements auront lieu comme spécifié au calendrier officiel des joutes de cette catégorie. Les 5 gagnants de la ronde éliminatoires participeront à la ronde quart-de-finale et se joindront aux 3 premières positions ayant obtenus des laisser-passez.

L'équipe la plus haute au classement du tournoi à la ronde de la ronde préliminaire est receveur pour la ronde quart-de-finale.

10.8.5 **Ronde Demi-finale**

Les gagnants de la ronde quart-de-finale s'affrontent selon les affrontements prédéterminés au calendrier officiel.

L'équipe la plus haute au classement préliminaire est receveur.

10.8.6 **Ronde Finale**

Les 2 gagnants de la ronde demi-finale se rencontrent en finale selon l'horaire prédéterminé. L'équipe la plus haute au classement de la ronde préliminaire est receveur.



Tournoi provincial M15-Junior de Mirabel 2025

10.9 M15 A

10.9.1 Il y a 22 équipes M15 A qui participent au tournoi. Dans cette catégorie, il y aura 5 groupes.

10.9.2 **Ronde Préliminaire :**

Chacune des équipes jouent 3 matchs à l'intérieur de son groupe. Au terme du tournoi à la ronde, la 1^{ère} position de chaque groupe ainsi que la meilleure 2^e position de tous les groupes accéderont aux rondes éliminatoires

10.9.3 **Ronde Quart de finale :**

Une fois les 6 équipes qualifiées connues, un classement sera établi entre les équipes qualifiés afin de déterminer le positionnement des équipes. Les 2 premières positions du classement obtiendront automatiquement un laisser-passez en ronde demi-finale alors que les positions 3 à 6 se disputeront la ronde quart-de-finale selon les affrontements suivant :

6 ^e position reclassée vs 3 ^e position reclassée
--

5 ^e position reclassée vs 4 ^e position reclassée
--

10.9.4 **Ronde Demi-finale**

Les gagnants de la ronde quart-de-finale ainsi que les positions 1 et 2 reclassée se rencontreront en ronde demi-finale.

L'équipe la plus haute au classement des 3 premières parties de la ronde préliminaire est receveur.

10.9.5 **Ronde Finale**

Les 2 gagnants de la ronde demi-finale se rencontrent en finale selon l'horaire prédéterminé

L'équipe le plus haut au classement des 3 premiers matchs de la ronde préliminaire est receveur.



Tournoi provincial M15-Junior de Mirabel 2025

10.10 M15 B

10.10.1 Il y a 24 équipes M15 B qui participent au tournoi. Dans cette catégorie, il y aura 6 groupes.

10.10.2 **Ronde Préliminaire :**

Chacune des équipes jouent 3 matchs à l'intérieur de son groupe. Au terme du tournoi à la ronde, la 1^{ère} position de chaque groupe de tous les groupes accéderont aux rondes éliminatoires.

10.10.3 **Ronde Quart de finale :**

Une fois les 6 équipes qualifiées connues, un classement sera établi entre les équipes qualifiés afin de déterminer le positionnement des équipes. Les 2 premières positions du classement obtiendront automatiquement un laisser-passez en ronde demi-finale alors que les positions 3 à 6 se disputeront la ronde quart-de-finale selon les affrontements suivant :

6 ^e position reclassée vs 3 ^e position reclassée
--

5 ^e position reclassée vs 4 ^e position reclassée
--

10.10.4 **Ronde Demi-finale**

Les gagnants de la ronde quart-de-finale ainsi que les positions 1 et 2 reclassée se rencontreront en ronde demi-finale.

L'équipe la plus haute au classement des 3 premières parties de la ronde préliminaire est receveur.

10.10.5 **Ronde Finale**

Les 2 gagnants de la ronde demi-finale se rencontrent en finale selon l'horaire prédéterminé

L'équipe le plus haut au classement des 3 premiers matchs de la ronde préliminaire est receveur.



Tournoi provincial M15-Junior de Mirabel 2025

10.11 M15 C

10.11.1 Il y a 12 équipes M15 C qui participent au tournoi. Dans cette catégorie, il y aura 3 groupes de 4 équipes.

10.11.2 **Ronde Préliminaire :**

Chacune des équipes jouent 3 matchs à l'intérieur de son groupe.

10.11.3 **Ronde Demi-finale**

Lors de la ronde demi-finale la première position de chaque groupe ainsi que la meilleure 2^e position s'affronteront lors de la ronde demi-finale, selon l'affrontement pré-déterminé.

L'équipe la plus haute au classement des 3 premières parties de la ronde préliminaire est receveur.

10.11.4 **Ronde Finale**

Les 2 gagnants de la ronde demi-finale se rencontrent en finale selon l'horaire prédéterminé

L'équipe le plus haut au classement des 3 premiers matchs de la ronde préliminaire est receveur.



Tournoi provincial M15-Junior de Mirabel 2025

11. Déroulement des joutes

- 11.1** La période de réchauffement sera d'une durée de trois (3) minutes pour toutes les catégories. **Dès que les arbitres seront sur la patinoire,** le chronométreur activera le temps au tableau indicateur. À une (1) minute avant la fin du réchauffement, la sirène se fera entendre et les joueurs devront ramasser les rondelles et autres effets sur la patinoire afin de débiter la joute le plus rapidement possible. Au signal sonore, les deux équipes devront être prêtes pour la mise au jeu. Si ce n'est pas le cas, une punition de deux (2) minutes pour avoir retardé la partie (A92) pourra être imposée à la discrétion des arbitres à l'équipe fautive.
- 11.2** La poignée de main traditionnelle sera donnée avant le match. **Uniquement les 5 joueurs partant devront se donner la main au centre de la patinoire.** Le gardien devra rester dans son filet. L'annonce des 5 joueurs partant des 2 équipes en présence sera fait par l'annonceur-maison à la fin de la période de réchauffement.
- 11.3** Une équipe qui ne met pas le bon alignement de départ sur la patinoire pour débiter la partie se verra décerner une punition mineure pour avoir retarder la partie.
- 11.4** Pour la **classe junior B,** les joutes du tournoi à la ronde, seront d'une durée de 39 minutes chronométrées réparties en deux (2) périodes de 12 minutes à temps chronométré et une (1) période de 15 minutes à temps chronométré. (*1^{ère} et 2^e période de 12 minutes et 3^e période de 15 minutes.*) La surface glacée sera refaite à toutes les deux (2) périodes.
- 11.4.1** Pour le Junior B, toutes les parties sont à finir incluant les parties du tournoi à la ronde. S'il y a égalité suite au temps réglementaire, il y aura une période de prolongation d'une durée de 5 minutes à temps arrêté et à alignement de 3 contre 3. Le premier but mettra fin à la partie. Si l'égalité persiste suite à ces 5 minutes de prolongation, il y aura une fusillade afin de déterminer un vainqueur. (voir procédure Hockey Québec 9.6.2.). Le règlement du franc-jeu s'applique en tout temps.
- 11.5** Pour les **classes M15 A, M15 B, M15 C, junior C et junior D,** les joutes seront d'une durée de 32 minutes chronométré réparties en deux (2) périodes de 10 minutes à temps chronométré et une (1) période de 12 minutes à temps chronométré. (*1^{ère} et 2^e période de 10 minutes et 3^e période de 12 minutes*) La surface glacée sera refaite après chaque deuxième période.
- 11.5.1** Notons que lors du tournoi à la ronde Junior C, Junior D, M15 AA, M15 BB, M15 A, M15 B et M15 C, le match nul est possible, tel que mentionné au dernier point.
- 11.6** Pour la **catégorie M15 AA & BB,** les joutes seront d'une durée de 34 minutes chronométré réparties en deux (2) périodes de 10 minutes à temps chronométré et une



Tournoi provincial M15-Junior de Mirabel 2025

(1) période de 14 minutes à temps chronométré. (*1^{ère} et 2^e période de 10 minutes et 3^e période de 15 minutes*) La surface glacée sera refaite après chaque deuxième période.

11.6.1 Lors des joutes de, ronde éliminatoire de quart-de-finales de la catégorie M15 AA & BB, s'il y a égalité suite au temps réglementaire, il y aura une période de prolongation d'une durée de 5 minutes à temps arrêté et à alignement de 3 contre 3. Le premier but mettra fin à la partie. Si l'égalité persiste suite à ces 5 minutes de prolongation, il y aura une fusillade afin de déterminer un vainqueur. (voir procédure Hockey Québec 9.6.2.). Le règlement du franc-jeu s'applique en tout temps. Pour tous les matchs de tournoi à la ronde M15 AA et M15 BB, le match nul est possible et procurera un point au cumulatif des équipes.

11.7 Entre les périodes, lorsque la surface glacée ne sera pas refaite, une pause d'une (1) minute sera accordée aux deux équipes et devra être inscrite au tableau indicateur.

11.7.1 Le comité organisateur se réserve le droit de ne pas refaire la surface glacée ou modifier l'horaire des surfaçages en tout temps. Cependant, la décision sera divulguée aux deux équipes en temps et lieu, advenant le cas.

12 Demi-finales & Finales

12.1 Pour les joutes de demi-finales et de finales de la classe junior « B », le temps des périodes sera de 3 périodes de 15 minutes à temps arrêtés. Le réchauffement demeure de 5 minutes (voir règlement 11.1.1 du tournoi). La surface glacée sera nettoyée à toutes les périodes (à l'exception de l'intermission entre la 3^e période et la prolongation où un délai de 2 minutes sera accordé, le cas échéant).

12.2 Pour les joutes de demi-finales et de finales de la classe M15 A & M15 B, le temps des périodes sera de 2 périodes de 10 périodes à temps arrêtés et de 1 période de 14 minutes à temps arrêtés. Le réchauffement demeure de 3 minutes (voir règlement 11.1.1 du tournoi) La surface glacée se fera toujours entre la 2^e et la 3^e période.

12.3 Pour les joutes de demi-finales et de finales de la catégorie Junior « C » & « D » le temps des périodes sera de 2 périodes de 11 minutes chronométré à temps arrêté et une période de 15 minutes à temps arrêté. (*1^{ère} et 2^e période de 12 minutes & 3^e période de 15 minutes*). Le réchauffement demeure de 3 minutes (voir règlement 11.1). La surface glacée sera alors réfectionnée aux 2 périodes.

12.4 Pour les joutes de demi-finales et de finales de la catégorie M15 « AA » & « BB » le temps des périodes sera de 2 périodes de 11 minutes chronométré à temps arrêté et une période de 15 minutes à temps arrêté. (*1^{ère} et 2^e période de 12 minutes & 3^e période de 15 minutes*). Le réchauffement demeure de 3 minutes (voir règlement 11.1). La surface glacée sera alors réfectionnée aux 2 périodes.



Tournoi provincial M15-Junior de Mirabel 2025

- 12.5 Pour toutes les catégories, lors des parties de demi-finales & de finales, le règlement 9.6.1. D de Hockey Québec s'applique (extrait de la page 105 des règlements administratifs de Hockey Québec). Il y aura une période de prolongation d'une durée de 10 minutes à alignement de 3 contre 3. Le premier but mettra fin à la rencontre. Si l'égalité persiste, il y aura une fusillade en conformité avec le règlement 9.6.2. HQ.

13 Règles particulières

- 13.1 Un temps d'arrêt d'une durée de trente (30) secondes sera permis pour chaque équipe durant un match. **Il est à noter qu'une équipe n'ayant pas utilisé son temps d'arrêt lors du temps réglementaire pourra l'utiliser lors de la période de prolongation, si celle-ci a lieu.**

13.1.1 Lors des parties de demi-finales et finales, deux (2) temps d'arrêts d'une durée de 30 secondes sera permis pour chaque équipe, et ce, à n'importe quel moment durant la partie.

- 11.9 Pour toutes les parties du tournoi, advenant un écart de sept (7) buts ou plus entre les deux équipes, **le match prendra automatiquement fin.**

- 11.10 Toutes les équipes devront être prêtes à débiter leur partie quinze (15) minutes avant l'heure prévue à l'horaire officiel.

- 11.11 Advenant une différence entre l'horaire et/ou le classement disponible sur le site internet et celle disponible au registrariat, celle au registrariat prévaudra.

- 11.12 L'équipe locale devra porter un chandail de couleur **foncé** et l'équipe visiteur devra porter un chandail de couleur **pâle**.

11.12.1 Advenant deux couleurs similaires, l'équipe locale devra changer de chandail.

11.12.2 Le comité organisateur **ne s'engage pas** à prêter des chandails à l'équipe locale, dans le cas où les couleurs seraient similaires.

- 11.13 Toutes les joutes seront officiées par des officiels accrédités par la fédération de hockey sur glace Québécoise.

- 11.14 Le contact physique progressif est permis pour les catégories Junior B et M15 AA et M15 BB selon les règlements de Hockey Québec. La grille en regard aux critères en relation aux contacts prévu par Hockey Québec sera appliqué en tout temps (voir règlement administratif de Hockey Québec).

12. Départage d'égalité



Tournoi provincial M15-Junior de Mirabel 2025

12.1 Pour déterminer le départage d'égalité entre deux ou plusieurs équipes, veuillez-vous référer à l'article 9.7 des règlements administratifs de hockey Québec 2025-2026 (extrait des règlements administratifs de Hockey Québec) :

Il est important de savoir que pour chaque tour de départage, l'objectif est d'identifier la ou les meilleures équipes. Chaque critère a pour but d'éliminer une ou des équipes jusqu'à l'atteinte de l'objectif qui est d'identifier la ou les meilleures équipes. Lorsqu'il y a égalité au classement entre deux (2) ou plusieurs équipes, toutes ces équipes sont assujetties aux points suivants :

À chaque critère, seules les équipes à égalité sont conservées jusqu'à ce que finalement un critère détermine la première équipe. Lorsque la première (1re) équipe a été identifiée ou éliminée, un deuxième tour de départage doit être recommencé avec les équipes à égalité à partir du premier critère pour déterminer la deuxième (2e) équipe si nécessaire et ainsi de suite.

A. Le plus grand nombre de points.

B. Le plus grand nombre de victoires.

C. Le moins de but contre.

D. Le plus de but pour.

E. L'équipe ayant marqué le but le plus rapide dans tous les matchs joués. NOTE 1 : Dans le cas d'une équipe qui ne se présente pas pour un match, tous les matchs joués contre elle par les autres équipes ne doivent pas être considérés.

F. L'équipe ayant accumulé le plus de points Franc Jeu.

G. Par tirage au sort.

13. Respect des règlements

Aucune équipe ne pourra plaider l'ignorance par rapport aux présents règlements, ceux de Hockey Québec de même que ceux de Hockey Canada (HQ 1.2 A)

14. Alcool dans les chambres de joueurs

Aucune boisson alcoolisée ne sera tolérée dans les chambres de joueurs tout au long du tournoi. Un service de bar et de restaurant sera assuré par le concessionnaire des 2 arénas.



Tournoi provincial M15-Junior de Mirabel 2025

De plus, la consommation doit se faire dans le resto/bar ou encore dans les estrades. Toutes les boissons alcoolisées doivent provenir du concessionnaire de l'aréna. **Les contrevenants (participants ou spectateurs) seront expulsés et ne seront pas remboursés, le cas échéant.**

15. Présence aux joutes

L'organisation du tournoi se réserve le droit d'imposer **une amende de 1 000 \$** pour toute équipe qui ne se présente pas à une partie quel que soit la raison évoquée. (H.Q. 9.8.5.). De plus, le cas de l'équipe sera soumis au comité de discipline régional.

Dans l'éventualité où l'amende ne serait pas acquittée par l'équipe, il sera de la responsabilité de l'association du hockey mineur qui gouverne l'équipe d'acquitter l'amende dans les 60 jours suivant la date du match.

Rappel : Aussitôt qu'une équipe est inscrite au tournoi et qu'elle reçoit les calendriers et les règlements spécifiques, l'article 13 des présents règlements s'applique.

16. Comité de discipline

16.1 Le comité de discipline du tournoi est composé de 3 membres indépendants. Selon le cas, le comité organisateur pourrait faire appel à ces derniers pour des causes particulières ou pour des cas disciplinaires, et ce, en conformité avec les présents règlements et ceux de Hockey Québec.

BON TOURNOI !